



Extrait de délibération

Comité syndical 17 Février 2020 – Parthenay

Identifiant
2020-02-05

L'An Deux Mille vingt le dix sept février à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Jean-François Coiffard a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 11 février 2020
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 15 titulaires / 2 suppléants
Absents, excusés : 16 titulaires / 29 suppléants
Votants : 17

| Com. de communes | Titulaires présents | Titulaires excusés et/ou suppléés | Suppléants avec vote | Autres suppléants présents |
|--------------------------|--|---|----------------------|----------------------------|
| Airvaudais-Val du Thouet | NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François | FOUILLET Olivier, | | |
| Parthenay-Gâtine | GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, BOUCHER Hervé-Loïc, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, | BELY Françoise, ALBERT Philippe, CUBAUD Olivier, BERGEON Patrice, ROUVREAU Laurent, LARGEAU Béatrice, GILBERT Véronique, BRESCIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé, | SICAUD Mickaël | |
| Val de Gâtine | MINEAU Nadine, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, CANTET Jean-Paul, RIMBEAU Jean-Pierre | MORIN Joël, OLIVIER Pascal, BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth | ATTOU Yves | |

Invités présents : Nicolas GAMACHE

Affectation du résultat 2019 du budget principal du Pays de Gâtine

L'excédent de fonctionnement cumulé 2019 étant de **179 535.16** ; le Président propose d'affecter la totalité au compte 002 de la section de fonctionnement « excédent de fonctionnement reporté ».

L'excédent d'investissement cumulé 2019 est de **136 362.38 €** ; il est inscrit au compte 001 « excédent d'investissement reporté » de la section d'investissement.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD